

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE ONNION



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

☞ **Séance du 28 janvier 2025** ☞

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 23 janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Absents : 02

Absents excusés : 01

Pouvoirs : 01 (MAURE Céline ayant donné procuration à GERVAIS Jean-claude)

Votants : 13

Secrétaire de séance : VELAT Jocelyne

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✓		GERVAIS Jean-Claude	✓		JACQUARD Thierry	✓	
VELAT Jocelyne	✓		MAURE Sigrid	✓		CHARDON Brigitte	✓	
PAPI Guillaume	✓		OBERSON Jean-François	✓		JEANTET Anne		✓
MAURE Nadine	✓		MAURE Céline		✓	HAY Matthieu	✓	
JADOT Jean-Noël	✓		PASSY Dominique		✓	WAILL Benoist	✓	

DELIBÉRATION N° 01_2025

ADOPTÉE à l'Unanimité

Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 19 décembre 2024 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024.

Ainsi fait et délibéré le 28 janvier 2024

Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,
VELAT Jocelyne

Le Maire,
GERVAIS André

